



HISTORIQUE

1) Naissance d'une Section puis d'un Club (1979-1999)

1-a) Les débuts

Le HandBall apparaît à Combs-la-Ville dans les années 1975.

Le gymnase Léo Lagrange de Savigny-le-Temple voit le jour à la fin des années 70 et le HandBall est proposé au sein de l'*AS Plessis* en Octobre 1979 sous l'impulsion de **Robert Bigué**, **Gus Meynadier** et **Marie-Eustelle Allard**. La section débute ses activités au sein d'un championnat FSGT sud 77/91 puis en FFHB avec l'apport technique de **François Bellanger**. L'*AS Plessis* devient l'*ASP Savigny*.

Dans les années 80, un entraîneur et des joueurs dissidents créent une section HandBall au sein de l'*AS Nandy*. Elle ne perdurera que 2 saisons.

En Mai 1994, la section HandBall de l'ASPS devient club, *Savigny HB*.

En 1996, une section HandBall est créée au sein de l'*US Moissy-Cramayel*.

En 1999, une section HandBall est créée au sein de l'*AS Lieusaint*.

1-b) Les premiers contacts sénartais

Partant du constat qu'un sport collectif est dépendant du nombre d'adhérents pour constituer une équipe et donc qu'il pouvait être difficile, dans certaines catégories, de pouvoir proposer un collectif d'accueil à tous ceux que le HandBall intéresse, les dirigeants de Savigny-le-Temple ont été amenés à prendre contact avec les clubs voisins pour mettre en place des ententes temporaires afin d'aligner en compétition certaines équipes. Ce fut notamment le cas avec les clubs de Combs-la-Ville et Cesson/Vert-St-Denis.

En Octobre 1991, **Robert Bigué**, l'un des pionniers du HandBall savignien, s'efforce de réunir autour d'une table les dirigeants des autres clubs sénartais de l'époque (Combs-la-Ville, Cesson/Vert-St-Denis, Nandy et Savigny-le-Temple). Bien que chacun reconnaisse avoir des difficultés, ces responsables n'expriment pas la volonté de faire des rapprochements plus importants que ceux qui sont faits au coup par coup.

Se rendant compte que certaines règles fédérales empêchent de progresser sportivement lorsque l'on fonctionne en entente ponctuelle et voyant que les 'talents' locaux sont attirés par des clubs plus renommés (Pontault-Combault par exemple), **Robert Bigué** relance le processus peu après quand un nouveau club est créé à Moissy-Cramayel. Quelques entraînements communs sont mis en place.

A l'approche de l'an 2000, un nouveau gymnase voit le jour sur la commune de Lieusaint et comme plusieurs adhérents sont issus de cette commune et jouent à Savigny, l'idée germe de créer un club sur Lieusaint. Ce sera chose faite fin 1999 sous l'impulsion de **Karine** et **Régis Barth**, **Philippe Duponchelle** et **Robert Bigué**, tout d'abord comme section de l'AS Lieusaint puis sous l'appellation de "Lieusaint HB".

Au cours de cette période, le club profitera des aides nationales pour proposer des emplois-jeunes à **Xavier Tiberghien**, **Murielle Péard** et **Jérémy Pedel**.

2) Naissance du Club Communautaire (2000-2013)

2-a) La création d'une association fédératrice

En Mai 2000, **Robert Bigué** convoque les responsables des clubs de Cesson/Vert-St-Denis, Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy-Cramayel, Savigny-le-Temple et Val de Seine/St-Pierre-du-Perray pour évoquer l'avenir du HandBall sur l'agglomération sénartaise. Combs-la-Ville et St-Pierre ne sont pas représentés et Cesson/VSD participe aux travaux sans donner suite.

Avant que l'intercommunalité soit vraiment à la mode, un dossier est déposé par le club de Savigny-le-Temple auprès du San de Sénart pour participer au "Prix de Sénart 2001". Ce dossier, proposant la mise en commun des forces encadrantes des clubs de Lieusaint, Moissy-Cramayel et Savigny-le-Temple avec comme premier objectif la création d'un tournoi destiné aux jeunes (tournoi de Sénart), est retenu par le jury et primé (10000 F).

Une association commune est créée en décembre 2000 ("Sénart 2000 HB") avec la participation de **Robert Bigué** et **Philippe Duponchelle** pour Savigny, **Karine** et **Régis Barth** pour Lieusaint, **Séverine Sallet** et **François Bezol** pour Moissy-Cramayel. Son président est **Robert Bigué**. Ses statuts lui permettent un élargissement du nombre de ses partenaires.

Le premier Tournoi de Sénart voit le jour en avril 2001. Il est reconduit les années suivantes et s'adresse aux catégories jeunes (-18 / -16 / -14 / -12 / -10 ans), en garçons et filles.

2-b) La création d'un club commun

Après plusieurs réunions entre les dirigeants des clubs de Lieusaint, Moissy-Cramayel et Savigny-le-Temple en 2002 et 2003, il est décidé de se rassembler sportivement au sein d'un même club en utilisant l'association "Sénart 2000 HB" comme structure d'accueil. Cette approche a également été proposée aux clubs de Cesson/Vert-St-Denis et Combs-la-Ville qui déclinent la proposition.

L'idée force contenue dans les statuts initiaux correspond bien à l'esprit de ce rapprochement (*rassembler les sportifs et les groupements sportifs désireux de favoriser la pratique du handball sur la ville nouvelle de Sénart, avec la volonté de faire progresser cette pratique*).

Le dossier est présenté pour approbation aux instances sportives (Comité et Ligue) et accepté pour prendre effet sur la saison 2003/2004.

Les municipalités concernées sont informées de ce fonctionnement.

2-c) Le Projet Sportif Sénartais

En 2003, le San de Sénart se penche sur l'organisation du sport en ville nouvelle et met en place son projet sportif sénartais. Un grand forum de réflexion est organisé en février 2004, avec la participation de nombreux dirigeants du sport local.

Le projet du HandBall est présenté aux experts du sport qui conduisent cette réunion et sert, parmi d'autres projets, à alimenter les débats.

Les conclusions de cette table ronde confortent les dirigeants de "Sénart2000 HB" dans l'évolution de la pratique du HandBall en ville nouvelle (*participer à la volonté politique du San de Sénart et des Communes de la ville nouvelle de mettre en place une dynamique pour une meilleure approche du sport*).

En plus d'une pratique locale à Lieusaint, Moissy-Cramayel et Savigny-le-Temple, un pôle de pratique du HandBall pour les plus jeunes est créé à la rentrée 2005 sur Nandy avec la création de l'association "Nandy HB", dont la présidence est assurée par **Jean-Loup Allard**, qui fonctionne en relation avec "Savigny HB".

2-d) Les difficultés rencontrées

Le côté sportif :

Après avoir atteint un nombre de licenciés record (435 en 2004/2005), "Sénart2000 HB" devient le plus gros club de Seine & Marne et dans le trio de tête de la Ligue Paris Ile-de-France-Est.

Malheureusement, les résultats sportifs ne sont pas totalement au rendez-vous malgré l'évolution des équipes séniors garçons et filles au plus haut niveau régional, la PréNationale. Les équipes de jeunes donnent de bons espoirs pour l'avenir.

L'équipe fanion masculine est composée de joueurs de talent issus du club et de joueurs expérimentés qui viennent d'autres horizons. L'encadrement technique est assuré pendant deux saisons par **Alain Chataud**, un entraîneur reconnu et qualifié. Cette organisation a un coût important qui n'est pas accepté par l'ensemble des dirigeants.

Les dirigeants :

Devant ce refus d'aller de l'avant, **Robert Bigué** est contraint à la démission.

Isabelle Novo prend la présidence mais elle se rend compte très rapidement que la tâche dépasse ses possibilités (disponibilité, compétence, ...). **Philippe Duponchelle**, qui dirige l'équipe technique et les Séniors masculins, refuse de continuer dans ce contexte.

En Octobre 2006, **Gérard Bridoux** se propose pour remettre le club sur de nouveaux rails en préconisant des pôles forts pour un club fort. Devant un manque d'implication des dirigeants locaux, il renonce après 2 saisons.

A-Sophie Pernon (présidente de "Savigny HB") prend la suite mais abdique après une année suite à une mésentente avec une partie du Conseil d'Administration.

Cette instabilité dirigeante est mal vue par le San de Sénart qui demande d'y remédier rapidement.

L'environnement :

Par ailleurs, la géographie de Sénart nécessite les efforts de chacun pour pouvoir participer aux activités sur des lieux de pratique qui sont relativement éloignés. Tous les participants ne sont pas prêts à sacrifier du temps (et de l'argent) pour se rendre dans les différents gymnases. Tant bien que mal, nos activités se déroulent néanmoins avec la compréhension des parents et des dirigeants.

Les finances :

Chaque association locale conserve son autonomie financière mais supporte les dépenses de l'entente au prorata de ses effectifs respectifs.

Des difficultés commencent à voir le jour en raison d'un déséquilibre des recettes de chacun. Il est décidé d'aligner progressivement les cotisations sur une même base. Mais il apparaît que les subventions versées par chaque commune ne sont pas équivalentes :

- Savigny-le-Temple : 14500 € (200 adhérents, contrat d'objectifs)
- Lieusaint : 3000 € (50 adhérents)
- Moissy-Cramayel : 4000 € (150 adhérents)

Ce décalage financier est masqué les premières années par la présence d'un contrat de partenariat avec un sponsor ("les Maisons Pierre") qui compense et limite l'apport de chaque pôle.

Ce contrat ayant été arrêté fin 2005, les difficultés sont devenues plus nettes pour le pôle de Moissy-Cramayel qui ne peut plus faire face à ses engagements.

Des actions sont tentées pour équilibrer le soutien des Municipalités, en vain.

Par ailleurs, le contrat d'apprentissage en alternance, signé en faveur d'**Alexis Cochetoux**, est arrêté après 2 années en raison d'un absentéisme important et de mauvais résultats scolaires de l'apprenti.

2-e) Les solutions ?

La limitation des dépenses est l'un des moyens mis en place mais la réalité est présente :

- frais incompressibles pour les engagements des équipes en compétition,
- recours au bénévolat pour limiter les frais d'encadrement mais ce n'est pas un moyen d'évoluer vers le bon niveau,
- renouvellement nécessaire du matériel.

Il est envisagé de faire appel aux adhérents en augmentant les cotisations à venir mais dans le contexte social actuel, est-ce la solution ?

La réévaluation des subventions est un autre moyen, mais serons-nous entendus ?

Le bon équilibre est difficile à trouver et nous comptons sur nos partenaires institutionnels pour nous aider dans la résolution de notre problème car il serait dommage de devoir faire marche arrière d'autant qu'un nouveau pôle, Nandy, s'apprête à nous rejoindre.

Pour la saison 2007/2008, il est décidé de modifier le fonctionnement financier : à la place des appels de fonds demandés à chaque pôle pour couvrir les dépenses de l'ensemble, le financement se fera par une participation de 50% sur chaque cotisation et un apport de 66% de la subvention municipale de chaque pôle, soit 2000€ pour "Lieusaint HB", 3000€ pour "Moissy HB" et 3600€ pour "Savigny HB", en attendant qu'une modification soit apportée par les Municipalités dans le mode de répartition des subventions.

2-f) La transition

En février 2009, le SAN de Sénart, avec l'appui des Communes, propose de faire évoluer les structures "entente label Sénart" en "club communautaire sénartais" par la suppression des antennes locales et une fusion dans une même association/club.

Robert Bigué, qui a repris la présidence suite à la démission d'**A-Sophie Pernon**, s'engage dans ce processus et le CA travaille sur la modification des statuts et la mise en place d'un projet club. Un nouveau Conseil d'Administration est élu et des commissions sont mises en place selon ce projet associatif.

La dissolution des associations locales ("Lieusaint HB", "Moissy HB", "Nandy HB", "Savigny HB") devient donc un objectif à court terme.

Des réticences fortes voient le jour sur le pôle de Savigny-le-Temple avec l'envie de se désolidariser du projet en recréant un club autonome sur la commune. La Municipalité refuse catégoriquement cette éventualité soutenue par **A-Sophie Pernon** et la dissolution de "Savigny HB" est décidée à la rentrée de septembre 2009.

Il en sera de même pour les 3 autres entités selon un planning à mettre en place ("Nandy HB" en décembre 2009, "Lieusaint HB" en janvier 2009). Seul "Moissy HB" n'a pas fait le nécessaire à ce jour.

2-g) La saison 2009/2010

** De leurs côtés, le San de Sénart et les Communes travaillent sur un projet commun de convention d'objectifs précisant les engagements de chaque partenaire. Ce document est signé au San de Sénart le 26 janvier 2010. Des engagements sont pris par le San et les Municipalités au niveau des subventions accordées; celles-ci seront maintenues au même niveau pendant 3 années.

** Sur le plan sportif, l'équipe fanion masculine, encadrée par **J-Claude Dhuysser**, évolue en Prénationale, le plus haut niveau régional, avec l'objectif de s'y maintenir, avant de trouver un nouveau souffle pour atteindre la Nationale 3.

** La FFHB décerne au club pour la saison 2008/2009 le label 'or' pour son Ecole de HandBall pour la 2ème année consécutive et le label Ecole d'Arbitrage.

** Un contrat d'apprentissage en alternance est proposé à **Alexandre Kupr**, un 'ancien' du club, pour lui permettre d'acquérir une qualification dans le domaine de l'encadrement sportif (BPJEPS).

** Le nombre de licenciés est de 309, soit le 1er club de Seine & Marne et l'un des premiers de la Ligue.

** 1 jeune fille du club participe aux finalités des Inter-Com à Orléans (**Jessica Perrin**).

2-h) La saison 2010/2011

** Malgré les engagements pris, les subventions municipales de Moissy et Savigny sont en diminution, celle de Nandy ne progresse pas et ceci représente une perte de 1200 € !!!

** La PIFO et les CDHB 91 & 77 nous permettent de recevoir la 1ère édition du Tournoi International G.Iltis (France Jeunes & Cadettes, Pologne, Tunisie).

** De nouveau, la FFHB décerne au club pour la saison 2009/2010 le label 'or' pour son Ecole de HandBall et le label 'argent' pour l'Ecole d'Arbitrage.

** Le nombre de licenciés est actuellement de 305, avec une grosse part de jeunes adhérents (63% de moins de 14 ans).

** Côté sportif, l'équipe fanion masculine, encadrée par **J-Claude Dhuysser**, a terminé à la 7ème place en Prénationale, le plus haut niveau régional, et le prochain objectif est d'atteindre la Nationale 3 en mettant en place un plan d'accession. Bon parcours en Coupe de France (1/32ème, 5 tours) et en Coupe de la Ligue (1/2 finale).

** Les jeunes ont obtenu 2 podiums départementaux (2ème en -14 et 3ème en -12).

** 2 jeunes filles du club participent aux finalités des Inter-Com à Orléans (**Jessica Perrin** et **Killiane Vandenboren**).

3) 2013-2019

3-a) Des saisons mouvementées

Robert Bigué a annoncé depuis quelques années qu'il souhaite passer la main. **Gilles Maillière** se propose de mettre son expérience de dirigeant d'entreprise au service du club. Il en devient Président à l'AG de Mai 2013. Il apporte de nouvelles méthodes de travail et donne un nouvel élan au club.

Malheureusement, ses activités professionnelles et l'éloignement de son domicile le contraignent à démissionner.

L'assemblée générale de 2014 élit un nouveau Président, **Chris Jarno**. Celui-ci relance la gestion du club avec également une approche 'professionnelle' et une certaine autorité. Cette approche générera quelques conflits dans les relations avec les autres dirigeants et certaines décisions dans le domaine sportif feront éclater le groupe des Séniors féminines. A son actif, le rapprochement avec le club de Combs-la-Ville que le Conseil d'Administration a eu du mal à accepter aussi rapidement et l'apport de quelques sponsors.

Le club modifie son appellation. "Sénart Agglomération HB" est né.

Les activités professionnelles et le déménagement de **Chris Jarno** obligeront le club à lui trouver un remplaçant pour une meilleure visibilité.

Le contexte institutionnel a évolué avec l'apparition de l'agglomération Grand-Paris-Sud qui englobe les communes de Sénart et des communes de l'Essonne. Les cartes sont rebattues avec des engagements respectifs nouveaux.

3-b) La stabilité ?

Norbert Pringarbe, jusque là Trésorier du club, se propose de mettre son temps disponible en journée au service du club et il est désigné Président à l'AG de 2017.

Le club intervient maintenant sur 5 communes depuis la fusion-absorption de Combs-la-Ville. Le nombre de licenciés dépasse les 500 et le nombre de collectifs atteint la trentaine.

Un nouveau contrat d'apprentissage est proposé à **Adrien Bretot**, puis un autre à **Mélissa Magalhaes**. Le nombre de dirigeants est en augmentation et les outils informatiques utilisés par le club de Combs apportent un soutien indispensable à l'adaptation à l'ère digitale. **Michel Laveissière** en est le grand maître.

Pour la saison 2019/2020, un ancien 'jeune' du club, **Alexis Cocheteux**, apporte son expérience au staff technique et encadre plusieurs équipes. **Yohann Largent** se voit à son tour embauché dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en alternance.

Le nombre d'adhérents est toujours sensiblement autour de 500 et une trentaine d'équipes représentent le club.

4) 2019-20xx

De nouvelles pages restent à écrire...

Rédaction : **Robert BIGUÉ** (le 19/11/2019)

SaHB-1920-Historique-191119.pdf